



L'OACI SALUE L'ADOPTION DE LA RÉOLUTION 2166 DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

MONTRÉAL, le 23 juillet 2014 – Le Président du Conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), M. Olumuyiwa Benard Aliu, a exprimé aujourd'hui la satisfaction de son Organisation après l'adoption de la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU sur le vol MH17 de Malaysia Airlines, et a réitéré sa ferme condamnation de l'acte qui a entraîné la perte des passagers et membres d'équipage civils de ce vol.

La Résolution 2166 du Conseil de sécurité déplorait la destruction d'un aéronef civil effectuant un vol international et réaffirmait les règles de droit international interdisant des actes de violence qui menacent la sécurité de l'aviation civile internationale. De plus, elle soulignait le rôle crucial de l'OACI en matière d'enquêtes sur les incidents et accidents d'aviation.

« L'OACI est fortement encouragée par le degré de soutien de sa mission à l'échelle mondiale, comme en témoigne la Résolution 2166 du Conseil de sécurité, a déclaré M. Aliu. L'utilisation d'armes contre l'aviation civile internationale ne peut absolument être tolérée, et nous travaillons en étroite collaboration avec les autorités malaisiennes au moment où elles continuent de gérer les répercussions de cette tragédie. »

Deux des trois experts de l'OACI qui participent à l'enquête sur l'accident du vol MH17 ont accompagné à Farnborough (Royaume-Uni) leurs homologues malaisiens ainsi que les enregistreurs de voix et de données de vol de l'aéronef, le troisième expert continuant à fournir des avis et de l'expertise à l'équipe officielle d'enquête basée à Kiev. Les fonctionnaires de l'OACI ont confirmé que l'équipe de Farnborough a vérifié que l'enregistreur de voix du poste de pilotage (CVR) est en bon état et que l'enregistreur numérique des données de vol (FDR) fait encore l'objet d'un examen.

Par ailleurs, l'OACI est en consultation avec l'IATA et les organisations aéronautiques régionales sur les rôles respectifs des États, des compagnies aériennes et des organisations internationales dans l'évaluation des risques inhérents aux espaces aériens touchés par des conflits armés.

Contact :

Anthony Philbin
Chef, Communications
aphilbin@icao.int
+1 514-954-8220
+1 438-402-8886 (mobile)

Sue-Ann Rapattoni
Adjointe, Communications
srapattoni@icao.int
+1 514-954-8221
+1 514-212-1051 (mobile)